

Perpignan, le 05 Avril 2018

Les Psychologues-EN du Département des Pyrénées Orientales

aux

Députés de la région

Centres d’Information

et d’Orientation

Psychologues de l’Education nationale

**Perpignan Centre**

ce.0660042m@ac-montpellier.fr

**Perpignan Sud**

ce.0660667s@ac-montpellier.fr

**Prades**

ce.0660463v@ac-montpellier.fr

**Céret**

ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Mesdames et Messieurs les députés de la région Occitanie

Nous souhaitons vous alerter sur une disposition que s'apprête à prendre le gouvernement au sujet du réseau des centres d'information et d'orientation, services déconcentrés de l'éducation nationale.

Suite au transfert de la compétence orientation aux régions, il a été annoncé aux organisations syndicales, il y a quelques jours, que le gouvernement avait décidé la suppression pure et simple de l'ensemble du réseau des CIO, soit dans le département des Pyrénées Orientales, la fermeture des 4 CIO.

Les centres d'information et d'orientation sont le lieu d’affectation des psychologues de l’éducation nationale de la spécialité « éducation, développement et conseil en orientation » (ex conseillers d’orientation psychologues) et sont dirigés par un ou une DCIO, qui organise leur service dans les établissements scolaires et au CIO, assistés d’un personnel administratif. Ces personnels ont un très haut niveau de compétences dans le conseil en orientation, enrichi au quotidien par la diversité des problématiques rencontrées, surtout au sein du CIO.

Ils sont implantés dans les territoires afin d'offrir à la population un service favorisant l'insertion par la formation, meilleure manière de lutter contre l'exclusion et les inégalités devant l'emploi.

Ils accueillent et conseillent gratuitement tout public, scolarisés ou non, dans l’élaboration d’un projet d’étude ou d’insertion professionnelle.

Ils sont également amenés à recevoir les jeunes en situation de décrochage qui souhaitent exercer leur droit au retour en formation initiale en constituant des dossiers, instruits par le CIO, ainsi que d'autres types de personnes dans le cadre du SPRO, service public régional de l'orientation, au titre du premier accueil, à savoir des demandeurs d'emploi ou des adultes en reconversion ou désirant reprendre une formation.

Les directeurs de CIO sont responsables des PSAD, plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs, en lien avec la mission locale.

C'est aussi dans les CIO que sont accueillis les jeunes migrants mineurs, isolés ou non, et majeurs , pour envisager éventuellement une intégration dans les établissements scolaires.

Pour réaliser toutes ces missions, non exhaustives, les CIO ont tissé des réseaux avec de multiples partenaires et ils représentent donc une interface, très précieuse pour le système éducatif, entre les établissements scolaires et les organismes ou structures extérieurs qui proposent des parcours alternatifs ou des accompagnements pour les élèves en difficulté.

De nombreux jeunes viennent accompagnés de leurs parents tout au long de l’année, y compris pendant les vacances scolaires.

Les CIO ne sont pas un luxe dont la nation pourrait se passer.

Chaque CIO contribue à maintenir l’égalité de tous les citoyens à accéder sur tout le territoire au droit au conseil en orientation et à l’accompagnement pour élaborer un parcours de formation menant à la qualification et à l’emploi.

Même si des ressources numériques nombreuses et précieuses sont maintenant disponibles pour aider le public dans ses recherches, le besoin d’accompagnement et de conseil personnalisé en face à face (présentiel ou téléphonique ou à distance) reste très fort et il est essentiel de pouvoir y répondre pour atténuer les inégalités devant à la fois l’accès au numérique (de moins en moins prégnant) mais aussi et surtout la compréhension et l’assimilation des contenus d’information par les plus jeunes (collégiens et lycéens) et les moins armés (familles).

En tant qu’élus de la république, garants de l’égalité des territoires en matière de maintien des services publics, vous ne resterez sans doute pas insensibles aux arguments ci-dessus exposés.

 Les directrices de C.I.O :

B.EBERHARDT- A.GOUPIL

 H.SAUVAGE - ML.GAYERIE